

Sachdokumentation:

Signatur: DS 385

Permalink: www.sachdokumentation.ch/bestand/ds/385



Nutzungsbestimmungen

Dieses elektronische Dokument wird vom Schweizerischen Sozialarchiv zur Verfügung gestellt. Es kann in der angebotenen Form für den Eigengebrauch reproduziert und genutzt werden (private Verwendung, inkl. Lehre und Forschung). Für das Einhalten der urheberrechtlichen Bestimmungen ist der/die Nutzer/in verantwortlich. Jede Verwendung muss mit einem Quellennachweis versehen sein.

Zitierweise für graue Literatur

Elektronische Broschüren und Flugschriften (DS) aus den Dossiers der Sachdokumentation des Sozialarchivs werden gemäss den üblichen Zitierrichtlinien für wissenschaftliche Literatur wenn möglich einzeln zitiert. Es ist jedoch sinnvoll, die verwendeten thematischen Dossiers ebenfalls zu zitieren. Anzugeben sind demnach die Signatur des einzelnen Dokuments sowie das zugehörige Dossier.



Hospice général
Institution genevoise d'action sociale

Projet « Familles d'accueil »

conférence de presse

PROGRAMME

Date **Vendredi 4 novembre 2016**

Lieu **Siège de l'Hospice général**
Cours de Rive 12, 1211 Genève 3
Salle de conférences - 1^{er} étage

- | | |
|--------------|--|
| 10h00 | Accueil et introduction de Christophe Girod, directeur général de l'Hospice général |
| 10h10 | Allocution de Miriam Behrens, directrice de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) |
| 10h20 | Intervention de Mauro Poggia, conseiller d'Etat chargé du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) |
| 10h30 | Témoignage d'une famille d'accueil participant au projet « Familles d'accueil » de l'OSAR |
| 10h40 | Questions |

Bilan positif du projet pilote « Familles d'accueil »

L'OSAR tire un bilan positif de son projet pilote «Familles d'accueil» après plus d'une année de mise en œuvre dans les quatre cantons d'intervention Argovie, Berne, Genève et Vaud. Pour la première fois, une journée d'échanges a été organisée afin que toutes les familles d'accueil domiciliées dans le canton de Vaud et leurs hôtes puissent se rencontrer et échanger leur expérience de la cohabitation. Les réactions recueillies attestent de la satisfaction du projet. Tous les protagonistes ont néanmoins été confrontés à des défis, qui leur ont permis d'accumuler de précieuses expériences. Elles offrent des bases solides à la poursuite du projet.

Dans un contexte immobilier tendu, le projet «Familles d'accueil» apporte une solution alternative d'hébergement aux personnes qui cherchent refuge en Suisse. Il offre surtout la possibilité de faciliter l'intégration sociale, linguistique et professionnelle des personnes requérantes d'asile et réfugiées. En partageant son quotidien avec l'habitant-e, la personne accueillie construit des liens avec la population civile, trouve du soutien dans ses démarches administratives, de recherche de stages et/ou d'emploi. Elle se forge aussi une double culture en se familiarisant avec les us et coutumes de la société : «Ma famille d'accueil est chrétienne. Elle accueille un réfugié musulman, moi. Deux religions vivent sous le même toit. Cela me rend heureux de montrer qu'on peut vivre en paix, chacun avec sa religion, surtout dans le contexte actuel», explique le premier Erythréen à avoir intégré le projet dans le canton de Vaud.

Cohabitation positive

Dans la plupart des cas, la cohabitation entre les familles et leur hôte se déroule très bien. Les accueillant-e-s apprécient l'échange interculturel, la possibilité de construire une relation de confiance et d'agir en faveur des réfugié-e-s. «L'envie de faire quelque chose face à la barbarie des politiques migratoires, de ne pas baisser les bras. Pour nous cette solution d'accueil convient bien à notre situation. Nous avons la place et avons de la disponibilité», explique Ariane, accueillante d'un jeune Afghan, qui apprend notamment à jouer de la guitare avec son fils. De leur côté, les personnes accueillies estiment avoir élargi leur réseau social francophone et avoir beaucoup appris sur la culture «suisse». Certain-e-s en viennent même à maîtriser les recettes de *Betty Bossi* et à flirter avec le vocabulaire vaudois.

Poursuite du projet

Le succès du projet «Familles d'accueil» s'est confirmé avec le temps. Dans le but d'étendre le concept à toute la Suisse, l'OSAR encourage les autorités cantonales du domaine de l'asile à mobiliser les ressources nécessaires pour le financement d'un tel projet. A terme, l'organisation souhaite passer le témoin aux autorités cantonales et associations prêtes à gérer l'opérationnel, à l'exemple de l'Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM) qui a repris le projet en avril 2016 afin de le développer sur terre vaudoise. L'OSAR continue par ailleurs de jouer son rôle de centre de compétences, d'expertise et de soutien aux organisations caritatives et aux cantons.

L'intégration vécue en tant que processus réciproque

Interview de Julia Vielle, responsable du projet « Familles d'accueil »

Voici deux ans, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR a initié le projet de familles d'accueil. Entre-temps, 80 personnes en quête de protection ont provisoirement trouvé un nouveau foyer chez 55 familles. La responsable du projet de familles d'accueil de l'OSAR, Julia Vielle, tire un bilan et expose les objectifs des deux prochaines années.

Julia Vielle, quel est l'état du projet «Familles d'accueil» au bout d'une année ?

Voici un an, nous avons officiellement commencé à placer des réfugiés dans des familles d'accueil de quatre cantons : Argovie, Berne, Genève et Vaud. Par manque de ressources, il n'était pas possible d'agir dans toute la Suisse. À la fin septembre 2016, nous avons pu placer 80 réfugiés chez 55 familles dans ces quatre cantons. Le projet de familles d'accueil fonctionne bien et répond aux besoins de tous les participants. La population nous a montré que le concept est applicable et surtout qu'il répond à un souhait clair de sa part. De bonnes relations se développent entre les familles et leurs hôtes. Les familles d'accueil sont très engagées. Au besoin, nous les accompagnons. Parfois, on s'aperçoit seulement au moment de la cohabitation que les besoins ne sont pas les mêmes. Si la formule ne convient pas, nous pouvons rapidement réagir et apporter un changement.

Quels sont les forces et les succès de ce projet de familles d'accueil conçu à l'échelle nationale ?

À travers les familles, les hôtes entrent très vite en contact avec la population de leur nouveau lieu de domicile. C'est un point qu'ils apprécient beaucoup car, dans les centres d'accueil et pendant la procédure d'asile, leurs contacts se limitent au personnel d'encadrement et aux autorités. Dans les petites communes, certains sont déjà très connus ! Ils sont visibles, on peut parler avec eux, ce qui renforce d'une manière générale l'acceptation des réfugiés et crée une confiance mutuelle.

Le projet de familles d'accueil se prête admirablement bien à l'intégration professionnelle et sociale : les hôtes découvrent par exemple des choses qu'ils ne connaissaient pas, comme les nombreuses constellations de la famille moderne, de la famille recomposée à la famille monoparentale. Ou comme la religion et la foi telles qu'on les vit chez nous. À l'inverse, les personnes intéressées de la société civile peuvent participer très simplement au réseau de la famille d'accueil, faire la connaissance de réfugiés et constater par elles-mêmes que l'intégration est toujours un processus réciproque.

Où y a-t-il lieu d'agir ?

Sur le plan opérationnel, nous sommes encore à la recherche de nouvelles familles d'accueil. Mais à long terme, notre but est de n'intervenir plus que comme service de coordination et de conseil pour les autorités et les organisations qui proposent des projets sem-

blables ou souhaitent en mettre sur pied. Les familles d'accueil soulagent l'infrastructure cantonale dans le domaine de l'hébergement et de l'intégration. À long terme, les cantons profitent de cette manière avantageuse et très efficace d'assumer leurs tâches en matière d'intégration. Nous aimerions bien les en convaincre, comme nous y sommes déjà bien parvenus en Suisse romande.

Pourquoi l'ancien projet pilote a-t-il besoin d'une direction centrale et en quoi consiste votre tâche ?

Nous aimerions maintenant ancrer et consolider le projet. Il faut documenter les expériences pratiques et les évaluer par exemple pour des standardisations. Nous pouvons ainsi assurer la qualité, transmettre notre savoir-faire, les valeurs et l'attitude de l'OSAR et veiller à ce que les organisations qui gèrent un tel projet le fassent avec professionnalisme, tout en appliquant des processus simples. Nous pouvons standardiser certains procédés, en établissant par exemple un questionnaire pour les travailleurs sociaux qui aimeraient placer des réfugiés chez des familles d'accueil ou des modèles de contrats de location entre les familles et les hôtes. Il importe en outre d'échanger nos expériences avec les organisations partenaires qui proposent les mêmes services, de même qu'avec les familles et avec les hôtes.

https://www.fluechtlingshilfe.ch/projekt-osar-familles_d'accueil.html

Se situer entre culture d'accueil et d'origine

Témoignage de Marta, Erythréenne accueillie par une Vaudoise

Marta, requérante d'asile d'origine érythréenne, est arrivée en Suisse le 28 septembre 2015 à l'âge de 20 ans. Depuis le 28 mars 2016, elle est accueillie chez Odile*, une sexagénaire domiciliée dans le canton de Vaud. En à peine six mois, les progrès qu'a faits Marta dans sa compréhension du français et de la culture locale sont impressionnants. Interview.

Comment se sont déroulés les premiers jours de la cohabitation ?

Les premiers jours ont été difficiles parce que je devais faire connaissance avec une personne étrangère. Ce que j'ai vite apprécié dans la cohabitation avec Odile, c'est qu'elle ne me posait pas beaucoup de questions sur mon parcours. Les Suisses sont généralement curieux et ont tendance à poser beaucoup de questions. Avec Odile, c'était différent : elle me racontait sa journée et cela me mettait en confiance. J'arrivais ensuite à me confier plus aisément.

Comment apprends-tu le français au quotidien ?

La première fois que j'ai parlé français, c'était avec des Erythréen-ne-s d'un niveau avancé. Ils m'ont appris les verbes les plus fréquemment utilisés comme «être» et «avoir». J'ai également suivi des cours avec des bénévoles dans un centre d'accueil et j'ai surtout progressé durant mes échanges avec Odile. Souvent, on mange et on cuisine ensemble : on en profite pour se raconter nos journées et d'autres histoires de la vie. En parallèle, je suis régulièrement des cours de français dispensés par l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM) à Lausanne.

Qu'apprécies-tu dans ce projet ?

Le fait de vivre chez l'habitant-e permet d'apprendre le savoir-vivre suisse et de se débrouiller dans la société. En vivant avec Odile, j'ai appris à me familiariser avec certains comportements dits «suisse» et à distinguer les différences culturelles. Par exemple, les salutations ! Ici, il faut saluer les personnes âgées en les regardant dans les yeux alors qu'en Erythrée, c'est un signe d'impolitesse. C'est aussi difficile de savoir s'il faut se serrer la main, se faire une ou trois bises. Une fois, j'ai été convoquée par mon assistante sociale dans son bureau et je ne lui ai pas serré la main car je ne savais pas qu'il fallait le faire.

Que dirais-tu aux familles qui accueillent une personne requérante d'asile et/ou réfugiée chez elles ?

Aux familles, je leur dirais de ne pas poser trop de questions à la personne qu'elles accueillent, surtout au début de la cohabitation. Si le/la réfugiée souhaite aborder un sujet sensible et délicat, c'est elle qui le fera à partir du moment où elle se sentira en confiance.

Et aux personnes requérantes d'asile ou réfugiées qui hésitent à intégrer le projet ?

Je leur dirais «essayez». Si la cohabitation se passe mal, elle peut prendre fin à tout moment.

**Prénom d'emprunt*

Allocution de Miriam Behrens, Directrice de l'OSAR

Mesdames, Messieurs,

Il y a déjà presque trois ans, l'OSAR lançait l'idée d'un projet novateur dans le domaine de l'asile : l'hébergement de requérants d'asile et de réfugiés par la population suisse, chez des particuliers. Dans le contexte de flux de réfugiés croissants, de la guerre en Syrie, des drames en Méditerranée et le long de la route des Balkans, l'idée d'héberger des réfugiés au sein de la population locale nous a semblé être une réponse évidente pour faire face à ces défis.

Pour cela, il a d'abord fallu convaincre des partenaires que cela est possible.

La population suisse a immédiatement fait part de son intérêt et de sa motivation. Nous avons reçu de nombreuses demandes de familles intéressées.

Dans le canton de Genève, l'OSAR a pu compter sur le soutien des autorités cantonales, via l'Hospice général, qui s'est montrée intéressée par le projet depuis son lancement. L'OSAR se charge de trouver des familles d'accueil, et l'Hospice général identifie des personnes réfugiées motivées à vivre avec une famille. Le Réseau évangélique suisse contribue également au projet par la mise à disposition d'une collaboratrice qui effectue les placements.

Le premier placement dans le canton de Genève a débuté il y a une année. Deux jeunes Erythréens d'une vingtaine d'années ont été accueillis chez un couple de retraités. Ils vivent encore avec leur famille d'accueil et tout le monde est satisfait de cette cohabitation.

Dans le canton de Genève, une vingtaine de personnes réfugiées ont été placées par l'OSAR dans des familles d'accueil. En cas de problèmes de communication, nous mettons à disposition des interprètes interculturels, afin d'assurer à chacune et chacun la meilleure expérience possible. Les familles intéressées par l'expérience peuvent s'annoncer sur le site internet de l'OSAR.

D'autres cantons ont également décidé de miser sur l'intégration. Dans le canton de Vaud par exemple, l'EVAM, l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants, a repris le projet à son compte depuis le mois d'avril 2016. Près de 100 migrants participent aujourd'hui au projet.

Dans le canton de Berne, l'OSAR collabore avec un centre d'accueil pour mineurs non accompagnés. A leur majorité, alors qu'ils devraient être relogés dans un centre d'accueil pour adultes, de jeunes requérants d'asile ont la chance d'intégrer une famille d'accueil et de retrouver un chez-soi agréable et du soutien pour leur projet de vie.

D'autres projets de familles d'accueil indépendants ont vu le jour sur l'impulsion de l'OSAR dans les cantons de Soleure, Bâle-Ville, Zurich et Fribourg par exemple.

Il s'agit d'un projet d'avenir, un projet où toutes les parties impliquées sont gagnantes. Pour les deux prochaines années, l'OSAR s'est fixée comme objectif de soutenir tous les cantons et organisations qui souhaitent mettre sur pied un tel projet. Nous avons acquis de l'expérience et un savoir-faire que nous souhaitons partager.

Miser sur l'intégration au lieu de poursuivre l'exclusion : l'OSAR espère que de nombreuses autorités cantonales et organisations feront le pari de l'hébergement de réfugiés en familles d'accueil, comme l'a fait le canton de Genève.

Je vous remercie de votre attention.

L'hébergement des migrants à Genève

En 2015, l'Hospice général a fait face à une augmentation de 25% du nombre d'arrivées de migrants (+1'314 personnes). Les structures d'accueil étant déjà saturées, un effort important a été fourni pour trouver quelque 700 places en appartements, maisons et structures diverses. L'Hospice général s'est néanmoins vu contraint d'ouvrir 7 abris de protection civile (PCi) supplémentaires pour y loger jusqu'à 600 personnes au maximum à fin décembre. Au plus fort des arrivées, 180 personnes, essentiellement des familles et des personnes âgées ou de santé fragile, étaient hébergées à l'hôtel.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet pilote de l'OSAR à Genève qui complète d'autres solutions de logement développées par l'Hospice général : chez des privés, dans des appartements mis à disposition par des communes et des paroisses (voir chiffres annexés).

La hausse des arrivées ayant été plus modérée cette année, l'Hospice général a pu progressivement réduire le nombre de personnes vivant en abris PCi et trouver des logements pour les familles placées provisoirement à l'hôtel.

L'hébergement chez des privés ne règlera pas tous les problèmes d'hébergement mais il contribue à sortir des personnes des abris PCi - près de 400 hommes vivent encore sous terre aujourd'hui. Il favorise surtout l'intégration des personnes migrantes par le lien privilégié qu'elles peuvent nouer avec les familles d'accueil.

L'Hospice général et l'OSAR continuent de chercher activement de nouvelles familles et font appel à la responsabilité citoyenne pour accueillir des migrants.

Programme d'accompagnement pour l'hébergement chez des privés

L'Hospice général et l'OSAR ont mis en place un nouveau dispositif pour accompagner au mieux les familles d'accueil et les personnes accueillies.

Désormais des séances d'information et de sensibilisation sont organisées pour les bénéficiaires intéressés à vivre en immersion chez l'habitant ainsi que pour les familles souhaitant accueillir des personnes migrantes. Une visite à domicile est ensuite effectuée, puis une rencontre entre la famille et le-s bénéficiaire-s. Après quelques jours de réflexion et si toutes les parties prenantes sont d'accord, l'emménagement peut s'effectuer.

Une journée de rencontres et de réflexion OSAR-HG entre migrants et familles d'accueil se déroulera le 5 novembre 2016. Elle sera suivie par des groupes de paroles supervisés par l'association Pluriels - centre de consultations et d'études ethnopsychologiques pour migrants - une fois par mois dès décembre 2016. Par ailleurs, des médiateurs culturels sont déjà mis à disposition par l'OSAR.

Assouplissement des critères

Les critères pour accueillir des migrants ont été assouplis : seule la mise à disposition d'une chambre individuelle privative est requise.

Quelques chiffres

L'Hébergement global des migrants

6'699 personnes suivies dans le dispositif asile de l'Hospice général au 30. 09. 2016

3'393 personnes en hébergement individuel au 30. 09. 2016

3'306 personnes logées dans les lieux d'hébergement collectif (y compris abris PCi) au 30. 09. 2016

16 lieux d'hébergement collectif répartis dans tout le canton

7 abris de protection civile (PCi) ouverts au 31.10. 2016

393 personnes logées en abri PCi au 31.10. 2016

Nouvelles solutions d'hébergement

24 personnes sont actuellement logées dans 13 familles d'accueil par l'intermédiaire de l'OSAR

34 personnes sont logées chez des privés en direct par l'Hospice général (deux objets sont en cours d'attribution pour 8 places, soit un total de 41 personnes)

33 personnes sont logées dans des appartements mis à disposition par des communes

7 personnes sont logées dans des appartements mis à disposition par des paroisses (8 places sont en cours d'attribution, soit un total de 15 personnes)

Total = 98 personnes actuellement logées + 16 à venir = 114 personnes.

Evolution sur 10 ans du nombre de personnes suivies dans le dispositif d'asile genevois

Dates	Nb de personnes
30 sept. 2016	6'699
31 déc. 2015	6'532
31 déc. 2014	5'218
31 déc. 2013	4'785
31 déc. 2012	4'980
31 déc. 2011	4'687
31 déc. 2010	4'191
31 déc. 2009	4'306
31 déc. 2008	4'327
31 déc. 2007	3'975

